

Semaine du 4 décembre au 10 décembre 2023

ASSEMBLEE GENERALE D'EURODOM – Les productions ultramarines réunies au cœur de l'Europe

Réunis à Bruxelles le 28 novembre, les représentants des filières de production des Départements et Régions d'Outre-mer ont participé à l'Assemblée générale annuelle d'EURODOM en présence de parlementaires européens et nationaux, de fonctionnaires des ministères et institutions européennes et de représentants des Régions ultrapériphériques (RUP). Cette journée fut l'occasion pour les membres de notre association d'échanger avec ceux qui font la politique des RUP à Bruxelles.

Le déjeuner a permis aux quelques 150 participants de voir se succéder à la tribune les députés européens des RUP françaises Younous Omarjee (GUE-NGL), Stéphane Bijoux (Renew) et Max Orville (Renew). Hervé Mariton, Président de la Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM) et ancien ministre, Monika Hencsey, Directrice à la Direction générale de la Politique régionale (REGIO) ainsi que Klaus-Dieter Brochardt, ancien haut fonctionnaire européen à la Direction générale de l'Agriculture et du développement rural (AGRI) et de l'Energie (ENER) ont également pris la parole devant l'assemblée.

Ce fut également l'occasion pour les eurodéputés Stéphane Bijoux, Max Orville, Anne Sander et François-Xavier Bellamy, mais aussi pour le président de la délégation de l'Assemblée nationale aux Outre-Mer, Davy Rimane (GDR) et la présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer, Micheline Jacques (LR), de livrer leurs analyses politiques sur la pertinence des instruments spécifiques que sont le POSEI, le Régime Spécifique d'Approvisionnement, ou encore l'octroi de mer. Ces temps d'échange ont également permis de rappeler la nécessité d'approfondir les possibilités offertes par l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) pour enfin aboutir au renouvellement des flottes de pêche et au développement de la filière bois en Guyane.

Les autorités publiques françaises et la Commission européenne étaient également représentées, par Arnaud Martrenchar, délégué interministériel à la transformation agricole des Outre-mer, Isabelle Richard, Sous-directrice des politiques publiques à la Direction générale des Outre-mer (DGOM) et Mario Milouchev, directeur à la DG AGRI.

En plus de ces échanges stimulants, l'Assemblée générale d'EURODOM a été un lieu de partage et de conversations entre les acteurs économiques et politiques du monde ultramarin. EURODOM remercie vivement toutes celles et ceux ayant répondu à son invitation, et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

LA REUNION – Que retenir des visites des quatre ministres ?

Quatre membres du Gouvernement ont effectué un déplacement à La Réunion du mercredi 29 novembre au jeudi 1er décembre 2023 : Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, Philippe Vigier, ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique et Olivier Becht, ministre délégué chargé du Commerce extérieur.

Au programme, l'inauguration de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de La Réunion au Port, la signature du pacte linguistique au Département de La Réunion et la French Tech des Outre-mer.

Ce dernier évènement a rassemblé de nombreux acteurs ultramarins les 30 novembre et 1er décembre 2023 au domaine du Moca, dans les hauts de Saint-Denis. A cette occasion, les ministres Philippe Vigier, Olivier Becht et Jean-Noël Barrot ont été accueillis par la présidente de la Région, Huguette Bello, par le président du Département Cyrille Melchior, par les députés Frédéric Maillot (GDR-NUPES) et Philippe Naillet (SOC), et par la sénatrice Audrey Bélim (SER). Christopher Gygès, membre du Gouvernement calédonien chargé de l'Économie numérique, a fait le déplacement depuis Nouméa.

Cet évènement a rassemblé de nombreux acteurs économiques à l'instar de Laurent Saint-Martin, Directeur Général de Business France, qui s'est dit « *convaincu de la force et de la puissance des territoires d'Outre-mer en général, et de La Réunion en particulier* », soulignant son « *savoir-faire* » et sa position géographique. Ce dernier a naturellement fait valoir Business France dans l'accompagnement des entreprises ultramarines à l'exportation, à travers la Team France Export, appui des « *valeurs ajoutées* » des start-ups ultramarines pour les aider « *à se faire connaître autour d'elles et à l'international* ».

Le ministre Olivier Becht, a quant à lui rappelé l'importance de l'internationalisation des entreprises : « *toutes les entreprises ont besoin de l'internationalisation pour réussir* ». A l'occasion de sa visite sur l'île, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur a également été interpellé par la déléguée générale du Syndicat du Sucre de La Réunion, Sylvie Le Maire, qui a rappelé la nécessité de la mise en place d'une clause de sauvegarde multilatérale, en cours d'examen par le ministère des Outre-mer et le Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE) pour le maintien de l'industrie sucrière ultramarine et des sucres de spécialités.

Enfin, le ministre Philippe Vigier, a souligné l'apport de l'État : « *ce sont des financements, des leviers pour aller chercher des investissements complémentaires* ». Le ministre chargé des Outre-mer a ainsi signé pour l'occasion une convention élargie aux territoires du Pacifique avec le Directeur Général de Business France pour renforcer l'exportation des entreprises ultramarines. « *On ira plus fort, plus loin* » a assuré le ministre.

NGT – Retour sur les amendements soumis par les députés européens de la commission ENVI

Le délai pour la soumission des amendements à la proposition de la Commission européenne sur les NGT a expiré le 15 novembre. Au total, 1193 amendements ont été soumis en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI).

Dans l'ensemble, il existe à ce stade une majorité parlementaire au sein de la commission ENVI pour autoriser l'utilisation des « plantes NGT » de catégorie 1 dans la production biologique.

Cette proposition est largement soutenue par les groupes de la droite (PPE, CRE, ID) et du centre (Renew), tandis que les groupes de gauche y sont majoritairement opposés (GUE/NGL, Les Verts et une partie du S&D).

Les positions détaillées des différents groupes politiques sont les suivantes :

1. **Les Verts (écologistes) et GUE/NGL (extrême gauche) :** De nombreux amendements ont été déposés par des eurodéputés de la GUE/NGL et des Verts afin d'abolir la distinction entre les « plantes NGT » de catégorie 1 et les « plantes NGT » de catégorie 2, car ils considèrent que toutes les NGT sont des OGM qui devraient non seulement être interdits dans la production biologique, mais qui peuvent également être potentiellement dangereux pour la santé humaine. La plupart des membres de la GUE/NGL et des Verts a également appelé le Parlement européen à rejeter la totalité de la proposition de la Commission européenne.
2. **S&D (gauche) :** Deux eurodéputés du S&D, Günther Sidl (Autriche) et Christophe Clergeau (France) ont soumis des amendements très opposés aux NGT. Günther Sidl a soumis un amendement demandant au Parlement européen de rejeter l'ensemble de la proposition de la Commission européenne sur les NGT, tandis que Christophe Clergeau a soumis des amendements s'opposant à l'utilisation des NGT dans la production biologique et demandant l'introduction d'une zone tampon entre les productions agricoles NGT et les productions agricoles biologiques. Cette dernière proposition est soutenue par les membres de la GUE/NGL (extrême gauche).
3. **RENEW (centre) :** Une grande partie du groupe Renew, dirigée par son rapporteur fictif Jan Huitema (Pays Bas), a soumis des amendements en faveur de l'autorisation de l'utilisation des plantes NGT de catégorie 1 dans la production biologique. Toutefois, trois membres du groupe ont déposé un amendement demandant que la législation européenne sur les OGM soit appliquée aux NGT. Il est peu probable que cet amendement soit soutenu, étant donné le soutien du rapporteur du groupe aux NGT. Il est à noter que la délégation française du groupe RENEW est plus en retrait par rapport à la position de leur groupe, suivant en cela la position du gouvernement français, qui est pour sa part hostile, à ce stade, à l'utilisation de la labellisation BIO pour les NGT de catégorie 1.
4. **PPE (droite) :** Dans l'ensemble, peu d'amendements ont été introduits par le PPE, suivant l'avis rapporteur au fond de la commission ENVI, membre de ce groupe politique et ayant soumis un projet de rapport très favorable aux NGT et à l'utilisation de « plantes NGT » de catégorie 1 dans la production biologique. Toutefois, il convient de noter qu'un membre du PPE, Sirpa Pietikäinen (Finlande), a appelé le Parlement européen à rejeter l'ensemble de la proposition de la Commission européenne sur les NGT.
5. **CRE (droite conservatrice) et ID (extrême droite) :** Le groupe CRE et le groupe ID ont introduit des motions soutenant l'utilisation de « plantes NGT » de catégorie 1 dans la production biologique.

Des discussions politiques vont maintenant avoir lieu au sein de la commission ENVI afin qu'un texte de compromis puisse être trouvé et soumis au vote des membres de la commission ENVI le 11 janvier. Un vote final en séance plénière au Parlement européen aura lieu la semaine du 15 janvier 2024.

Les négociations interinstitutionnelles pourraient débuter dès le mois de février 2024, ce qui laisserait alors trois mois pour négocier un compromis sur ce texte entre le Parlement, le Conseil et la Commission.

REGIME SPECIFIQUE D'APPROVISIONNEMENT – Le ministre Vigier propose un co-financement avec les Collectivités territoriales

Le ministre délégué chargé des Outre-mer, Philippe Vigier, était le 30 novembre sur le plateau du journal télévisé de 19h d'Antenne Réunion. Le ministre a souhaité y aborder le sujet du Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA).

Comme expliqué dans notre [édition du 16 octobre](#), ce dossier est d'une importance majeure pour les filières d'élevage animal des DROM, qui sont obligées d'importer de la nourriture pour leurs animaux, du fait de leurs contraintes structurelles parmi lesquelles l'éloignement et l'insularité.

Le ministre a annoncé que "le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, lorsque les collectivités co-financeront, apportera un complément de financement" en faisant référence au financement du RSA. L'annonce de Philippe Vigier ne soulagera pas nécessairement les éleveurs ultramarins, puisque le financement d'une partie de cette aide par les Collectivités est une proposition déjà faite par l'Etat depuis des mois, sans réponse jusqu'ici des premières intéressées. L'Etat ne semble en effet pas, pour l'instant, vouloir soutenir seul les ambitions de souveraineté alimentaire des DROM qui sont les siennes.

Dans l'attente d'une solution, ce sont les producteurs qui seuls, s'efforcent tant bien que mal de ne pas répercuter, ces surcoûts non compensés par la puissance publique, sur les consommateurs des DROM. Une situation intenable tant elle dure depuis trop longtemps.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 4 décembre au 10 décembre 2023

Lundi 4 décembre

Conseil de l'UE :

- [Réunion](#) du Comité Spécial Agriculture (CSA) au sujet de la situation des marchés agricoles dans le contexte de la guerre en Ukraine (Bruxelles, 10h).
- [Réunion](#) du groupe de travail consacré aux Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) (Bruxelles, 10h).

Parlement européen :

- **Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (Bruxelles, 15h à 18h30) :**

Règles communes pour les marchés intérieurs des gaz renouvelables et naturels et de l'hydrogène (refonte). Compte rendu à la commission sur les négociations.

Mardi 5 décembre

Conseil de l'UE :

- [Réunion](#) du groupe de travail forêts, présentation de la proposition de règlement sur la surveillance des forêts et de la proposition de décision mettant en place un groupe d'expert permanent sur les forêts, (Bruxelles, 10 h).
- [Réunion](#) du groupe de travail industrie, examen de la position du Parlement européen sur le règlement « industrie zéro émission nette », (Bruxelles, 14 h 30).
- [Réunion](#) des experts Énergie des États membres, préparation des prochaines sessions de négociations interinstitutionnelles (trilogue) sur la réforme du marché de l'électricité, sur la révision de la directive performance énergétique des bâtiments (EPBD) et sur le règlement gaz, échange avec la Commission sur les propositions de prolongation du mécanisme de plafond du prix du gaz et d'autres règlements d'urgence, retour sur l'accord provisoire avec le Parlement sur la directive gaz, (Bruxelles, 9 h 30).

MASA :

- Séminaire : *“La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) et ses conséquences pour l'export”*, MASA (en ligne, 10h-12h).

Mercredi 6 décembre

Commission européenne :

- [Conférence](#) « EU Agri-Food Days » au cours de laquelle interviendront Ursula von der Leyen et le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, (Bruxelles, 6 et 7 novembre).

Conseil de l'UE :

- Réunion des ambassadeurs adjoints des États membres (Coreper 1), échanges en vue de la session de négociations interinstitutionnelles (trilogue) sur la révision de la directive performance énergétique des bâtiments (EPBD), (Bruxelles, 10 h).

Parlement européen :

- Colloque "La pêche, un enjeu stratégique de sécurité, de souveraineté, de puissance économique" organisé par Gabriel Mato et François-Xavier Bellamy (Bruxelles, 16h30).

Jeudi 7 décembre

Sénat :

- **Délégation sénatoriale aux outre-mer (8h30) :**

Audition de MM. Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur et des outre-mer (sous réserve), et Philippe VIGIER, ministre délégué chargé des outre-mer

- **Commission des finances (9h) :**

Examen de la mission Agriculture, Alimentation forêt et affaires rurales du Projet de Loi de Finances 2024

- **Séance publique (10h30,14h30 et soir) :**

Examen de la Mission Outre-Mer du Projet de Loi de Finances 2024

Conseil de l'UE :

- [Réunion](#) des ministres de l'Industrie, adoption d'une orientation générale sur le projet de règlement « industrie zéro émission nette », information sur le programme de travail de la prochaine présidence belge, (Bruxelles, 9 h 30).
- Session de négociations interinstitutionnelles (trilogue) sur la révision de la directive performance énergétique des bâtiments (EPBD) avec l'objectif de parvenir à un accord provisoire, (Bruxelles, 16 h 30).

Parlement européen :

- **Commission de la Pêche (Bruxelles, 9h à 12h30) :**

Plan d'action de l'UE : protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente. Adoption du projet de rapport.

Impact de la pêche illicite sur la sécurité alimentaire : le rôle de l'Union européenne. Adoption.

- **Commission de l'Industrie, de la recherche et de l'énergie (Bruxelles, 9h à 12h30) :**

Modification des règlements (UE) 2019/943 et (UE) 2019/942 ainsi que des directives (UE) 2018/2001 et (UE) 2019/944 pour améliorer l'organisation du marché de l'électricité de l'Union. Compte rendu à la Commission sur les négociations.

- **Commission de l'Agriculture et du développement rural (Bruxelles, 9h à 12h30) :**
Échange de vues avec la Commission sur l'effort conjoint et l'ambition commune des plans stratégiques relevant de la PAC pour la période 2023-2027.

Vendredi 8 décembre

Sénat :

- **Séance publique (9h30/14h30 et soir)**
Examen de la Mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales du Projet de Loi de Finances 2024